

vront donc être complétés par des garanties internationales. Celles-ci pourraient prendre la forme d'accords internationaux engageant certains pays de la Coalition sous le couvert des Nations Unies. De tels arrangements multilatéraux seraient sans doute plus facilement acceptables par les populations de la région. Dans le même esprit, le Canada estime qu'il serait préférable que ces garanties n'incluent pas un déploiement permanent de forces étrangères dans le Golfe.

À plus long terme, cependant, ces pays devront travailler à mettre en place des mécanismes, des structures leur permettant de résoudre pacifiquement leurs différends concourant à instaurer une plus grande confiance entre eux. Bien que l'expérience de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ne puisse être transposée telle quelle dans cette région, certains de ses enseignements peuvent offrir des avenues prometteuses.

Plusieurs pays européens s'emploient à explorer activement ce concept et pourrait proposer, une fois la guerre terminée, la création d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée qui pourrait englober aussi pour l'occasion la région du Golfe persique. C'est un projet ambitieux dont le Canada suit attentivement l'évolution.

C'est aussi dans cet esprit que lors de la récente visite de mon collègue, le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, le Docteur Meguid, nous avons convenu de l'importance de commencer dès maintenant l'étude des structures de sécurité de l'après-guerre. Cette réflexion viserait à définir quels pourraient être les mécanismes susceptibles de faire partie d'une structure régionale de sécurité. Cette structure serait basée sur la garantie des frontières, un mécanisme de résolution pacifique des conflits et l'instauration de mesures de confiance. Un tel mécanisme permettrait aussi de traiter des questions non militaires, comme ce fut le cas pour les deuxième et troisième corbeilles au sein de la CSCE.

Une telle approche globale des questions de sécurité fondée sur l'instauration d'un dialogue réel entre les différents partenaires régionaux servirait à aborder des sujets tel le développement d'institutions démocratiques dans la région. Mais pour avoir quelque chance de réussite que ce soit, la recherche d'une plus grande sécurité et stabilité régionale

devra se pencher courageusement sur les racines mêmes des problèmes au Moyen-Orient. Elles sont bien connues.

Le différend israélo-arabe

La question la plus épineuse est celle qui touche aux relations entre Israël et les pays arabes, car après des décennies de conflits, le capital accumulé de haine et d'incompréhension est immense.

Aucun plan de sécurité régional ne peut prétendre réussir s'il n'est pas fermement déterminé à faire des progrès vers un règlement global, négocié et durable du différend israélo-arabe, y compris la question palestinienne. Un tel règlement négocié doit être fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. À cet égard, le Canada n'a pas attendu la guerre du Golfe pour faire connaître son attitude favorable à la tenue d'une conférence internationale. Nous ne devons pas exclure d'autres options, mais il est toujours vrai qu'une conférence bien structurée qui aurait des chances raisonnables de réussite pourrait, en effet, contribuer utilement au processus de paix.

Les disparités économiques

Face à de nombreux conflits, surtout ceux qui mettaient aux prises des pays peu développés, le Canada a toujours mis l'accent sur les impératifs sociaux et économiques. Au Moyen-Orient, ce besoin est encore plus impérieux. Une reconstruction qui ignorerait les dimensions sociales et humaines et qui ne s'attaquerait pas aux disparités économiques serait vouée à l'échec.

C'est un cadre nouveau qu'il faut à cette région et ce cadre, il appartient aux ressortissants et aux états de la région de le définir. Il n'y a pas de paix sans prospérité, pas de stabilité sans justice au sein des États et entre les États. La démocratie favorise aussi la justice, la prospérité et la paix. La sécurité à long terme ne peut pas être bâtie uniquement sur des structures militaires et des accords politiques. La sécurité à long terme, au Moyen-Orient comme ailleurs, ne peut reposer que sur une coopération véritable entre les États, gage de dialogue et de confiance. C'est dans ce contexte que j'ai développé le concept de sécurité coopérative devant la dernière Assemblée générale des Nations Unies.

Nous devons encourager les pays de cette région à tendre vers un tel objectif. Par exemple, après les hostilités, les pays du Golfe, voire de tout le Moyen-

Orient, pourraient songer à créer une organisation de coopération économique. Une telle organisation, qui pourrait être affiliée aux Nations Unies et maintenir des liens avec les grandes institutions économiques et financières internationales, contribuerait à assurer une meilleure stabilité économique dans la région.

Les leçons de la crise

Finalement, nous devons tirer dès aujourd'hui des leçons importantes de ce conflit. Nous avons une responsabilité considérable. Car nous tous, à des degrés divers, avons contribué au fil des années à la constitution d'un appareil militaire dans cette région, particulièrement en Irak, qui dépasse l'entendement humain. L'aide militaire dans la région a dépassé l'importance l'aide économique. Cela doit cesser. Déjà les gouvernements les plus concernés s'y engagent.

Tout plan de paix, pour être crédible, doit comprendre des mesures strictes pour endiguer la prolifération des armes de destruction massive et l'accumulation de stocks d'armes conventionnelles dans la région. Ces questions cruciales, telles la prolifération des armes nucléaires, chimiques, biologiques et des techniques de lancement de missiles, font déjà l'objet de négociations multilatérales. Toutefois, leur succès a été jusqu'à ce jour limité en raison du manque de volonté politique ou encore des intérêts contradictoires des différents protagonistes. Il est urgent de redoubler nos efforts afin que se manifeste une puissante volonté politique.

C'est fort de cette conviction que le Canada entend, au cours des prochains mois, se faire le promoteur d'un Sommet mondial sur les instruments de guerre et les armements de destruction massive. Ce Sommet deviendrait le lieu privilégié d'une nouvelle concertation politique. Il viserait à adopter un plan d'action rigoureux qui conduirait d'ici 1995 à l'adoption d'un cadre intégré de régimes de non prolifération et de contrôle des armements, y compris les armements conventionnels...

Pour qu'elle ait un sens, cette guerre doit servir à bâtir la paix. C'est sur notre capacité à construire cette paix que nous serons jugés. Nous en sommes conscients et le Canada entend ne ménager aucun effort pour relever ce défi hors du commun.